

3F
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 755 000 euros
Siège social : 51 bis rue Victor HUGO
69330 MEYZIEU
RCS LYON 500 597 901

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

EXTRAIT DE LA DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 242 586,91 euros en totalité au compte « Autres réserves ».

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait et signé selon un procédé de signature électronique certifié eIDAS "Yousign"

Certifié conforme
La Gérance

Désignation de l'entreprise					3F - SIREN : 500597901					Néant ☐																																		
Durée de l'exercice en nombre de mois					12					Durée de l'exercice précédent					12																													
										Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le																													
										31/12/2024					31/12/2023																													
ACTIF										Brut					Amortissements-Provisions					Net					Net																			
										1					2					3					4																			
ACTIF IMMOBILISÉ										Immobilisations incorporelles - Fonds commercial					010					0					012					0					0					0				
										Immobilisations incorporelles - Autres					014					3 000					016					0					3 000					3 000				
										Immobilisations corporelles					028					278 782					030					164 889					113 893					126 907				
										Immobilisations financières (1)					040					9 520 746					042					189 130					9 331 616					9 482 158				
										TOTAL I (5)					044					9 802 528					048					354 019					9 448 509					9 612 064				
ACTIF CIRCULANT										Stocks matières premières, appro., en cours de production					050					0					052					0					0					0				
										Stocks marchandises					060					238 000					062					238 000					0					0				
										Avances et acomptes versés sur commandes					064					0					066					0					0					0				
										Créances (2) clients et comptes rattachés					068					84 000					070					0					84 000					85 364				
										Créances autres (3)					072					39 883					074					0					39 883					66 105				
										Valeurs mobilières de placement					080					6 584 153					082					0					6 584 153					5 959 969				
										Disponibilités					084					235 405					086					0					235 405					401 457				
										Charges constatées d'avance					092					632					094					0					632					0				
										TOTAL II					096					7 182 073					098					238 000					6 944 073					6 512 894				
										TOTAL GENERAL (I + II)					110					16 984 601					112					592 019					16 392 582					16 124 959				
										PASSIF										Exercice N NET										Exercice N-1 NET														
CAPITAUX PROPRES										Capital social ou individuel										120					3 755 000					3 755 000														
										Ecart de réévaluation										124					0					0														
										Réserve légale										126					375 500					375 500														
										Réserves réglementées										130					0					0														
										Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'œuvres...					131					0					132					11 556 818					11 583 362									
										Report à nouveau										134					0					0														
										Résultat de l'exercice										136					242 587					273 856														
										Subventions d'investissement										137					0					0														
										Provisions réglementées										140					0					0														
										TOTAL I					142					15 929 905					15 987 718																			
										Provisions pour risques et charges										TOTAL II					154					0														
DETTES (4)										Emprunts et dettes assimilées										156					0					0														
										Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164					0					0														
										Fournisseurs et comptes rattachés										166					28 192					25 460														
										Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)					169					30 557					172					71 303					52 000									
										Comptes courants d'associés										173					61 529					58 529														
										Autres dettes										175					301 652					1 252														
										Produits constatés d'avance										174					0					0														
										TOTAL III					176					462 677					137 241																			
										TOTAL GENERAL (I + II + III)					180					16 392 582					16 124 959																			
RENVIS										(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an					193					0					(4) Dont dettes à plus d'un an					195					0									
										(2) Dont créances à plus d'un an					197					0					(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice					182					64 281									
										(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs					199					0					(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice					184					0									

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 3F - SIREN : 500597901										□													
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2024		N-1 clos le 31/12/2023											
Ventes de marchandises				209		0		210		0													
Production vendue biens				215		0		214		0													
Production vendue services				217		0		218		275 934		280 049											
Production stockée								222		0													
Production immobilisée								224		0													
Subventions d'exploitation reçues								226		0													
Autres produits								230		0		16											
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232		275 934		280 065									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234		0													
Variation de stock (marchandises)								236		0													
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238		0													
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240		0													
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier		0		immobilier				0		242 81 654											
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		1 285		244		6 298											
Rémunérations du personnel								250		77 691		480 458											
Charges sociales								252		40 301		41 782											
Dotations aux amortissements		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, et 3 du CGI		255		0		254		13 014		12 993											
Dotations aux provisions								256		0													
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259		0		262		98													
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260		0																	
Total des charges d'exploitation (II)										264		219 055		591 786									
1 - Résultat d'exploitation (I - II)										270		56 879		-311 721									
Produits financiers				(III)				280		353 983		632 577											
Produits exceptionnels				(IV)				290		1 118													
Charges financières				(V)				294		149 457		47 258											
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes		347		0		300		2 552		583											
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		348		0																	
Impôts sur les bénéfices				(VII)				306		17 384		-840											
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)										310		242 587		273 856									
B - RÉSULTAT FISCAL										Reportier le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2		312		242 587									
RÉINTEGRATIONS										Rémunérations et avantages personnels non déductibles		316		0									
										Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		318		3 159									
										Provisions non déductibles		322		0									
										Impôts et taxes non déductibles		324		18 002									
										Divers dt intérêts excédentaires		247		0				Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		0	
										Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier		(Part de loyers de réintégration)		249				0		251		0	
										Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				0					
										Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				0					
DÉDUCTIONS										Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		897		0									
										Entreprise nouvelle		986		0		Zone franche urbaine		987		0		342	
										France Ruralités Revitalisation (FRR)		181		0		Jeune entreprise innovante		989		0			
										Zone restruct. défense		127		0		Zone revitalisation rurales		138		0			
										Bassins d'emploi à redynamiser		991		0		Investissements et souscriptions outre-mer		344		0			
										ZFANG 44 quaterdecies		345		0		Zone de développement prioritaire		993		0			
										Bassins urbains à dynamiser - BUD		992		0									
										Créance report en arrière du déficit								346		0		350	
										Déduction exceptionnelle (art 39 decies)								655		0		2 789 849	
										Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)								643		0			
										Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)								645		0			
										Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)								647		0			
										Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)								648		0			
										Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)								641		0			
										Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)								990		0			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)								649		0													
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		347 639									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)												356		0									
Déficits antérieurs reportables										258 629				360 258 629									
Résultat fiscal après imputation des déficits										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		89 010									
												372		0									

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **16 392 581,66 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice de 242 586,91 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 ans
Bureaux	NA
Agencements	10 ans
Mobilier	5 ans
Travaux	NA
Matériel et outillage	
Matériel	NA
Outillage	NA
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	NA
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	NA
Autres	NA

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.